L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peu usés, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 1429 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jeune homme parlant trois langues : le français, l'anglais et l'allemand désire une place dans une maison bourgeoise, pour servir à table et se rendre généralement utile. Bonnes références. Emile Terrie, 129 rue de Chartres. 19 nov—7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme H. J. O. Stenderf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,800. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Martin A. Alleyn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 nov—28—3 déc

Succession de Joseph Rohrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,323—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Joseph Rohrer, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 nov—22 28—1 déc

Succession de Jean Pierre Horie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,940—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Valette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 nov—18 28 26

Succession de Nicholas Lisclaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 40,765.—Division D. —Attendu que Mme Amelia Godron, veuve de Nicholas Litzelman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Litzelman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 nov—14 18 23

Succession de Mme C. Devan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,932—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Cordes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 nov—21 25 30

Succession de Mme Mary L. Brisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,801—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank Hiltz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 nov—19 23 28

Succession de William Stuart et John Kitera et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur, tel que cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

15nov—15 19 24

Succession de Geo. B. Cauby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire cette de succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 nov—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 116—Division B.—W. T. Leibrock vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de William T. Leibrock soit convoquée et tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en son bureau, No 23 rue du Camp en cette ville, LE MARDI, 26me jour de décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'entendre un rapport du syndic, voter sur une application pour sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient lors être soumises, et que O. B. Ranoum, Esq., avocat, soit nommé pour remplacer les créanciers absents du dit plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un autre ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 nov—31 au 19 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,974.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final présenté par Victor Mauberret, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 nov—23 28—2 déc

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire public en cette ville, commençant le 28me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'élire le temps, le lieu et les termes et conditions de vente de la propriété de ce débiteur abandonnée par cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.

(Signé) FRED. D. KING,

Juge de cette Cour, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Hughes, Juge de la Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

5 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 NOVEMBRE—CLASSE No 378

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
44	69	10	1	58	9	78	63	55	16	56	27	—

(Commissaires.)

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salon de la Compagnie.

Et s'exécutent sous notre signature.

Ce 23 novembre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. BOUDREAU.

EDGAR FILLE.

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME en Septembre dernier a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en Mai, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nos présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans sa annonce, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures.

J. H. Emig
M. A. Labelle
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard ajoute les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous conseillons Banques et Banquiers patronnons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$150,000, sont	$150,000
1 Lot de	40,000,	40,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
5 Lots de	2,000,	10,000
25 Lots de	500,	13,000
100 Lots de	400,	40,000
200 Lots de	200	40,000
300 Lots de	120,	36,000
500 Lots de	80,	40,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$200, sont	$20,000
100 Lots de	$120,	12,000
100 Lots de	$80,	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, sont	$39,960
999 Lots de	$40,	39,960
3,434 Lots se montant à		$530,920

PRIX DU BILLET.

Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5% billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons nous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur toutes BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTE LOTERIE, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'intermise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre par le monde que les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance d'être sûrs.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptoir, installations, etc. d'un café.

Mme Veuve C. Conway vs. P. J. Tourgillon & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,793.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affair ci-dessus intitulée, par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 novembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Au local No 35 rue Delta—

Le contenu d'un café au dit local et les meubles qui s'y trouvent incluant vins, liqueurs, verres et verreries, glaces, etc., etc.

Aussi 1 cash register, tab'eaux, pendule, 1 coffre-fort, 1 range de cuisine et installations, d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 nov—au 28 inc

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,516—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un neuvième de l'intérêt indivis de Louis E. Tyler, défendeur, dans et sur une moitié indivise dans : Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et les y appartenances, situés, connus, pris, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile Delord et les rues St-Charles (anciennement Nayade) Jackson, Carondelet (anciennement Apollon) et Philip, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 20 au plan d'Auguste Grant, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de J. B. Beard, ex-officio, les dits lots mesurent comme suit, à savoir : le dit No 18 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue St-Charles et court entre égales sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles ; les dits lots 19 et 20 sont chacun d'un à l'autre mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le dit lot No 20 mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Philip, vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de largeur à l'arrière et court entre égales sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur les lignes de dit lot adjacente aux lots 19 et 17 sont entre eux d'un pied, quatre pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté ; tous les mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 nov—24 28—4 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil au local

No 31 RUE DE CHARTRES

D'un grand assortiment de

Cotonades, Cotonades, Cotonades, Casimires, Casimires, Serviettes, Casimires. Serviettes, Serviettes, Serviettes,

En pièces et paquets primitifs.

Aussi—Echantillons, Courtepointes, Couvertures, Valises, etc.

—INCLUANT—

Meubles de bureaux et installations, etc., etc.

Dans l'affaire de Geo. W. Doll et als vs. J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 novembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Au local No 31 rue de Chartres.

Le contenu du dit local comprenant—cotonades, casimires, serviettes, meubles de bureau, coffre fort, etc, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 nov—21 27—déc 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une pompe à vapeur, etc., pour cause.

Harry H. Hall vs. la Compagnie de Machines F. P. Gravely, Limitée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,405.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 de cembre 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

A rez-de-chaussée du local No 61 rue Carondelet—

Une pompe à vapeur et installations, 3 pompes, 1 lot de rubing et étagères de bureau et 1 lot divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21nov—27 déc2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Perez et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'ilot No 353, borné par les rues Pytania, Olivia, Perrier et Prytania, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure des rues Prytania et Olivia.

2° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 1 et 2 situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 141, bornés par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesure soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

3° **Un lot de terre**, situé dans le sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'Ilot No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

4° **Une certaine portion de terre** située dans le Sixième district de cette ville dans l'ilot No 44, borné par les rues Perrier, Prytania, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de trois cents pieds.

5° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'Ilet No 71 borné par les rues St George, St-André, Dufossat et Calliope.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une rare occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif

De l'établissement et de contenant et les installations de la manufacture de savons, etc ; etc.

Dans l'affaire de

Geo. W. Doll et als vs. J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 novembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Le contenant et l'établissement de la manufacture de savons, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Champ, Marengo, Jersey et Laurel, et désignés comme les terrains Nos 1 et 2 de l'Ilot No 141 du plan de Jules Dubuclet, en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun mesure américaine, vingt deux pieds et six pouces de façade sur la rue Marengo sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun ; et le troisième terrain est désigné comme le terrain No neuf sur un plan de Philip Canonge, voyer, en date du 17 février 1844 annexé à un acte passé pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade sur St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, et se trouve à